



**Communiqué de presse**

## **Le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports Jean-Michel Blanquer pour l'écriture EXclusive !**

La Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture de la CGT et particulièrement la CGT édu'ction assurent de leur soutien toutes les militantes et tous les militants pour l'écriture inclusive. Elles regrettent que le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports Jean-Michel Blanquer cède à la facilité dans la circulaire du 5 mai 2021 « Règles de féminisation » en proscrivant l'écriture inclusive et égalitaire. En effet les deux arguments invoqués pour refuser l'écriture inclusive sont des prétextes : aucune étude ne démontre que celle-ci soit trop complexe pour les apprentissages et la conception de la langue française comme un « trésor » intouchable n'est que l'expression d'un conservatisme réactionnaire. En véhiculant ces stéréotypes qui lui semblent relever du bon sens, le ministre cautionne les valeurs d'une société sexiste.

La Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture de la CGT et particulièrement la CGT édu'ction rappellent au Ministre que l'égalité Femmes-Hommes a été déclarée grande cause du quinquennat d'Emmanuel Macron. Une mesure qui consiste à rendre à nouveau invisibles les femmes dans la langue française va à l'encontre de cet engagement. Au contraire, en soutenant le droit des femmes à exister dans la langue de tou-ttes les Français-es, le Ministre donnerait un signal encourageant aux jeunes générations. On sait que tous les facteurs de domination dont sont victimes les femmes font système. Le Ministre, en soutenant l'écriture inclusive, c'est-à-dire, égalitaire, pourrait contribuer à combattre les discriminations dont sont victimes les femmes. Nous rappelons que le combat féministe a pour objectif permanent de mettre fin au système de domination qui alimente ce que les sociologues ont caractérisé comme « la culture du viol ».

De même, le Ministre Blanquer voudra bien se préoccuper d'une part de ce que les sujets d'examen ne véhiculent pas de stéréotypes sexistes comme cela a été une fois de plus le cas cette année au CAPES, et d'autre part, en garant de la langue française, de ce que les élèves puissent bénéficier de cours de Français - on sait que par rapport aux horaires de Français de 1975, c'est une année entière de cours de Français que les élèves perdent sur leur scolarité actuellement - assurés par des professeur-ses de Français titulaires.

La Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture de la CGT et particulièrement la CGT édu'ction exigent donc du Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports Jean-Michel Blanquer qu'il revienne sur cette circulaire et affirme son soutien aux militant-es de l'écriture inclusive.

*Montreuil, le 7 mai 2021*